# La parole de 'Umar (qu’Allah l’agrée) : « Si [tous] les gens de Ṣan'â` s'y étaient associés, je les aurais [tous] tués ! »

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate qu'un jeune garçon fut assassiné, 'Umar (qu’Allah l’agrée) dit alors : « Si [tous] les gens de Ṣan'â` s'y étaient associés, je les aurais [tous] tués ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Un groupe de personnes - cinq ou sept - s'est associé, à l'époque de 'Umar (qu'Allah l'agrée) afin d’assassiner un jeune garçon. 'Umar (qu'Allah l'agrée) ordonna alors de tous les tuer. En effet, puisqu'ils s'étaient réunis et entraidés afin de commettre un meurtre, il a insisté à propos de l'obligation de tuer [tout] le groupe, et cela même si une seule personne avait été tuée. Il a alors dit : « Si tous les gens de Ṣan'â` s'y étaient associés, je les aurais [tous] tués ! » Et les Compagnons (qu’Allah les agrée) ainsi que l'ensemble des jurisconsultes se sont accordés unanimement sur ce décret et jugement afin que le fait de s'entraider dans le versement ne soit pas une cause de non application du talion. Et si Ṣan'â` a spécifiquement été évoquée dans ce propos, c’est que les meurtriers en question étaient originaires de cette ville ou qu'il s'agit d'un exemple utilisé par les arabes pour indiquer le grand nombre des habitants.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58205